

Pages d'Histoire

L'Urbanisme à Saint-Antonin de 1601 à nos jours

Au voyageur qui, venu de Caylus par le chemin malaisé de la Recluse, débouche sur l'esplanade de la Porte du Pré (la place actuelle des Tilleuls), la ville présente, en ce mois de Mai 1601, le visage austère que reproduit, avec une naïve et émouvante précision, ce curieux croquis (fig. 1) relevé sur une belle carte de parchemin, en couleurs, établie à la même date et conservée aux archives municipales. C'est le plus ancien et unique document iconographique, que nous possédions.



Fig. 1 — La ville de Saint-Antonin en 1601

Toutes réserves faites sur la relative exactitude de ce dessin, on peut toutefois se faire une idée assez précise de l'aspect extérieur de notre cité à cette époque. On reconnaît facilement, en

allant de la gauche vers la droite, et successivement, la porte Peyrière (plus tard des Carmes), puis le bastion de la porte Rodanèze (plus tard des Cordeliers) ; au milieu, bien visible, la Porte du Pré, monumentale, dont la herse est à moitié levée seulement, avec sa poterne à gauche ; puis le bastion de la porte des Estaffets et, enfin, à droite, la porte de la Condamine. La sixième porte, celle du Pont, n'est pas figurée pour des raisons évidentes de perspective.

Ainsi, en cette aube du XVII^e siècle, notre ville est une véritable forteresse que des remparts crénelés de six toises de haut encerrent d'un corset de pierre, défendu par des tours et des bastions redoutables. (Le dessin montre tout près de la porte Peyrière, à l'intérieur de la ville, une tour, appelée alors la tour du Roy, et qui pourrait bien être le reste de l'ancien château vicomtal dont, jusqu'à ce jour, on n'a jamais pu préciser l'emplacement).

Cette forteresse est un verrou posé au carrefour des trois vallées qui contrôle et, au besoin, interdit tout passage, et que les armées ennemies devront, à grand peine et douleur, faire sauter pour avoir la voie libre comme l'ont réussi les croisés de Simon de Montfort par deux fois mais qui résistera avec succès aux assauts du Comte d'Armagnac pendant le « Grand Siège » (1351-1353) de la guerre de Cent Ans.

En cette année 1601, il en est de même et nul voyageur qui se présente ne peut, d'où qu'il vienne, poursuivre sa route sans entrer et traverser la ville, cette ville protestante qui, pendant quarante ans a résisté à toutes les entreprises et à tous les assauts des « papistes », qu'ils soient « ligueurs » ou « politiques ». C'est une place de sûreté pour les partisans de l'église chrétienne réformée où ont pu se tenir, en toute tranquillité, les Synodes, où sont venus se réfugier nombre de protestants persécutés des communautés voisines ou lointaines. C'est une place forte avec une garnison nombreuse dont les soldats n'hésitent pas à lancer des coups de main — on disait des courses —, sur le territoire des communautés voisines pour en ramener bétail et récoltes qui assurent la subsistance des trois ou quatre mille habitants, civils et militaires, citoyens et étrangers, citadins et paysans mêlés vivant dans l'enceinte.

On a peine à imaginer les conditions de vie d'une population aussi nombreuse dans un espace aussi clos et restreint, avec ses maisons tassées, ses rues étroites, ses passages couverts obscurs et malodorants, toutes choses qui entretiennent une promiscuité constante. Surgissent inévitablement conflits, rivalités, querelles et, peut-être, rixes sans que, cependant, la cohésion de l'ensemble en soit menacée, protégée qu'elle est par la conscience très claire, pour chaque habitant, de participer d'une même foi, d'appartenir à une vaste fraternité, d'observer la même règle de

vie, comme en témoignent ces ferventes « assemblées du peuple » tenues régulièrement à « l'issue du presche » pour débattre des affaires de la communauté.

Nos contemporains assoiffés d'espace, d'air pur et de soleil, auraient sans doute mal supporté cette claustration qui, en réalité, n'est qu'apparente. Les hommes de tous les temps, et quelles que soient les modes du jour, ont éprouvé les mêmes besoins fondamentaux d'espace, d'air et de lumière, nos ancêtres du XVII^e siècle comme les autres. Privés de places spacieuses, de larges avenues à l'intérieur de leur ville, ils ne se confinaient point dans leurs maisons. Bien au contraire. Dès qu'au lever du soleil les gardes avaient ouvert les portes et baissé les « ponts-levadis » jetés sur les fossés, on sortait de la ville pour aller travailler dans les jardins, vignes, chènevières, lopins de safran dont les innombrables parcelles forment, autour de la ville, un damier coloré et vivant. Les lavandières s'installaient au bord de l'Aveyron, sous la muraille, et les enfants jouaient sur les esplanades, ces terres-pleins ombragés aménagés au-devant de chaque porte au milieu des volailles, des cochons et des moutons, eux aussi sortis de la ville. Les jours de fête et les dimanches, la foule envahissait la longue et belle promenade du Tour du Pré, orgueil de la cité depuis le XIII^e siècle. Le soir venu, la retraite sonnée, on regagnait la ville et chacun rentrait au logis qui n'était, pour la plupart, qu'un asile pour la nuit.

Cette façon de vivre durera encore près de deux siècles ici, bien que l'affirmation progressive et souvent douloureuse de la toute puissance royale ait rendu caduques les mesures de défense au niveau de chaque ville.

La démolition des fortifications après le siège fatal de 1622, ordonnée par Louis XIII, a brisé la ceinture de pierre qui enserrait étroitement la cité ; les habitants des maisons adossées au rempart auront le droit de percer fenêtres et lucarnes dans les murailles (1) mais l'ouverture de la ville vers l'extérieur en restera là. Les consuls, parfaitement conscients cependant du manque d'hygiène et de l'insalubrité ne se préoccupèrent jamais, sous l'ancien régime, de questions d'urbanisme. Et cela pour des raisons diverses.

La première est qu'ils n'éprouvent pas, personnellement, la nécessité d'améliorer les choses. Ce sont toujours des notables (robins, riches marchands et grands bourgeois) qui vivent dans les belles demeures donnant sur les plus grandes rues et les rares places, avec jardin attenant ou cour. Ils possèdent, en outre, dans la campagne, les vastes métairies que la paix revenue a

(1) C'est alors que les Capucins font construire leur couvent (maison Lestrade) dont l'harmonieuse façade ouvre, ici, l'ère de l'architecture classique.

rendu prospères : Vézy, Cadène, Pech Dax, Espanhac, La Vaysière, la Tour, Florac et Salet où ils ne manquent pas d'aller prendre leur bain de nature. Les conditions de vie de la basse classe leur restent tout à fait étrangères et leur dégradation excessive ne vient pas troubler leur sécurité.

La seconde raison est d'ordre politique. Notre ville paiera très cher son adhésion au protestantisme et ses vellétés d'indépendances : le difficile règlement de l'énorme contribution de 100.000 livres à laquelle elle a été condamnée par Louis XIII, l'entretien des régiments du Roy mis en quartier quasi permanent, la révocation de l'Edit de Nantes et les persécutions qui s'ensuivent, accablent la population et ruinent l'économie locale. L'insuffisance des moyens financiers rend impossible tout projet collectif ou individuel : seul le notaire Philippy aura le goût et les moyens, au début du XVIII^e siècle, de se faire construire, en dehors de la ville, en bordure de la promenade du Tour du Pré, ce bel ensemble formé de deux bâtiments parallèles reliés par une terrasse à balustrade de pierre qu'il appellera modestement la Pavillon (actuellement maison de M. et M^{me} G. Dutemps, plus le local de l'église évangélique libre, resté intact lui).

Vient alors l'époque où, sous l'influence des lettrés, se développe le « sentiment de la nature » dans les classes aisées. Mais les bourgeois de Saint-Antonin n'imiteront pas Philippy. Restant fidèles à leurs demeures, ils mettront les façades au goût du jour : de hautes fenêtres à petits carreaux, sobres et élégantes, avec leur encadrement de pierre au linteau doucement incurvé et évasé, remplacent les baies géminées et les fenêtres à meneaux, cependant que les arcades en arc brisé du rez de chaussée sont respectées (fig. 2).

L'ancien Hôtel du Prince Noir, rue de la Pélisserie, est un bon exemple de cette transformation. A cette époque aussi apparaît la génoise (à double ou triple rang) ou la corniche de pierre moulurée et se multiplient les greniers largement ouverts à la lumière dont on surmonte la plupart des maisons riches et pauvres. Cette profusion de greniers est le signe d'une évolution économique profonde. Le déclin de l'artisanat et du commerce local, qu'a accentué la révocation de l'Edit de Nantes, a entraîné une « ruralisation » de la population urbaine. Les produits agricoles deviennent un complément appréciable de revenus pour les bourgeois et une nécessité vitale pour la majorité des habitants, ces nombreux brassiers que la mauvaise saison condamne au chômage et qui vivent misérablement dans les ruelles des bas quartiers en compagnie de leurs poules et de leur cochon. Les greniers qui couronnent les maisons sont indispensables pour engranger les récoltes.

Ainsi, progressivement, le style XVIII^e inscrit ses caractéristiques sur la plupart des façades et trouve sa complète expression dans l'architecture du couvent des Génovéfains dont

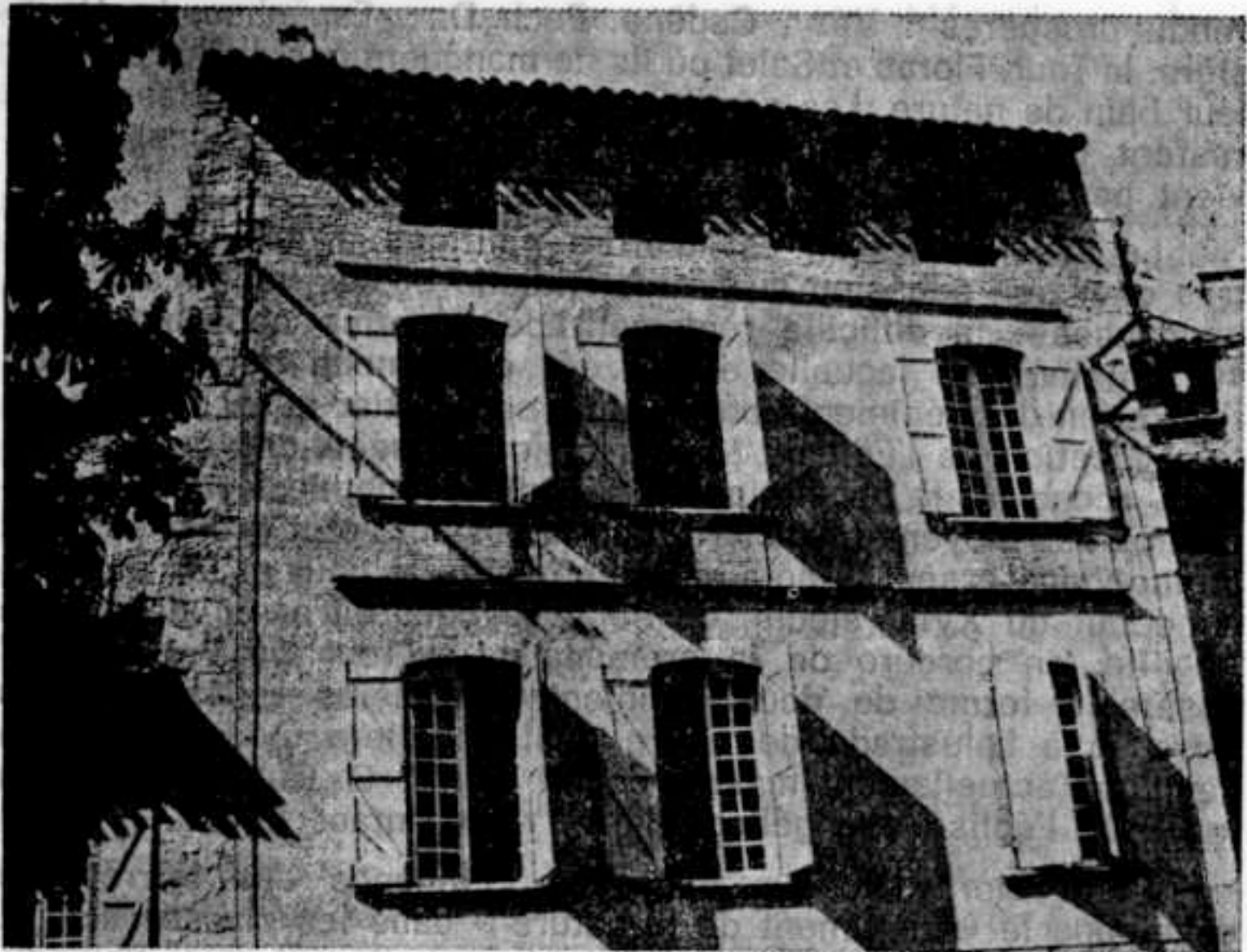


Fig 2. — Façade XVIII^e, rue Cayssac, reconstruite par la famille de LASTIC LACAPELLE CAS. Maison acquise, en 1816, par le curé JOANY ; léguée à l'Hospice ; cédée en 1840 à la commune qui y logera les frères des Ecoles chrétiennes puis les instituteurs. Vendue en 1979. Les arcades ont été aveuglées et mutilées en 1840. Elles sont en cours de restauration.

la construction, à partir de 1751, traduit la première manifestation d'un souci d'urbanisme dans notre ville. Pour la première fois, on ne craint pas de remodeler la structure urbaine traditionnelle : on construit, en plein centre ville, à la place d'un amas de maisons plus ou moins insalubres, un édifice monumental aux façades criblées d'ouvertures donnant sur des espaces, cour et jardin, largement dégagés. Loin d'en tirer exemple, les consuls de Ville se plaindront de ce que la construction de ce « véritable palais épiscopal » les prive de la taille que payaient les propriétaires des dix-huit maisons démolies ! Pas une seule fois n'apparaît, dans les délibérations du conseil de ville, au cours du XVIII^e siècle, l'intention ou le vœu d'améliorer l'urbanisme. On se plaint maintes fois de l'exiguïté des places qui ne sont que des carrefours, on souhaite, certes, avoir les moyens d'aménager un emplacement « vaste et commode », mais, seulement, pour faciliter la tenue des marchés et vivifier le commerce languissant.

Aussi, quand s'ouvre l'ère révolutionnaire, en 1789, l'ensemble de la ville et de ses abords garde son visage ancestral, immuable depuis des siècles ainsi que le montre ce plan reconstitué (fig. 3).

Evoquer la révolution est chose malaisée. Par les effets d'une propagande aussi tenace qu'insidieuse, le mot même effraie les « honnêtes gens » qui, à l'entendre, se hérissent ou ricanent, oubliant avec une confondante inconscience, que cette révolution bourgeoise a apporté profit, honneurs et privilèges aux plus aisés d'entre eux, cependant que l'inégalité sociale se faisait plus lourde pour les plus démunis. Quel que soit le jugement qu'on porte sur cette courte période, on ne peut nier que la Révolution, par l'intense vie politique et les bouleversements sociaux qu'elle a suscités, a élargi les horizons, brisé l'isolement des hommes, des villes et des régions et créé le besoin d'ouverture au monde extérieur. Ainsi pour notre ville dont l'expansion hors du périmètre médiéval commence à ce moment-là.

La nationalisation des biens du clergé, en 1790, libère d'importants enclos que les officiers municipaux, faute de moyens financiers, ne pourront acquérir ; s'ils se désintéressent des couvents des Carmes et des Cordeliers vendus, dès 1791, à des particuliers, ils vont s'ingénier à retarder — au besoin par une occupation illicite — la vente des enclos des Capucins et des Génovéfains.

Ces deux immeubles de construction récente (milieu du XVII^e pour le premier, 1751 pour le second), très spacieux, commodes et bien placés, excitent naturellement la convoitise d'administrateurs ne disposant que de la très ancienne « maison commune » (2) exigüe, incommode, en partie délabrée et, de surcroît, située sur une place rétrécie qui n'est qu'un carrefour (la splendeur de sa façade romane leur est totalement indifférente et il ne semble pas qu'ils l'aient même jamais remarquée). La création et la multiplication à partir de 1791, en raison des profondes réformes administratives et du bouillonnement de la vie politique, de services et organismes nouveaux (garde nationale, assemblées communales nombreuses et répétées, assemblées primaires d'électeurs, société populaire, comité de surveillance, commission des subsistances, des billets de confiance, bureau des biens communaux, ateliers du salpêtre et du cuir, justice de paix et gendarmerie...) exigent de nombreux locaux. On occupera donc, par la force des choses, ces vastes couvents devenus vides.

Tout bouge à cette époque et la vie collective est exaltée malgré la tiédeur des officiers municipaux. Tout est prétexte à rassemblements et à grandes fêtes civiques. La Garde Nationale créée le 31 Juillet 1790 au moment de la Grande Peur, et qui groupera jusqu'à 600 hommes, ne peut évoluer correctement, lors de la revue hebdomadaire, sur la place du Buoc devenue place d'Armes. Il faut absolument des espaces dégagés à cette villa

(2) C'est le musée actuel.

resserrée, encore dépourvue de ces avenues aménagées aux abords de toutes les villes, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au moment de la construction des grandes routes royales (3).

On va donc s'attacher à créer ces espaces et avenues absolument nécessaires en récupérant les terrains communaux usurpés par les religieux après 1685 (révocation de l'Edit de Nantes). Dès 1790, d'ailleurs, après la suppression du chapitre, « le public » a repris possession de la Promenade des Moines (Fig. 3, 1), cette belle allée ombragée qui borde sur deux côtés « le jardin des cy-devant chanoines au conflans de l'aveiron et de la bonnette » (4). Le corps municipal justifie cette reconquête « attendu que lesdites allées ne sont point une propriété privée... elles sont le sol d'une allée ou rue publique appelée avant l'usurpation des cy-devant chanoines, rue du Moustier ».

Les Capucins aussi avaient « usurpé » le domaine public en incluant dans leur vaste enclos-jardin de la Grésade (fig. 3) l'emplacement de l'ancien fossé et de son talus, au droit de leur couvent (5), entre les deux canaux de Bonnette, le tout clos de murs. La ville réclame et obtient, le 7 Juillet 1791, par arrêté du Directoire du département, à Rodez, la cession gratuite de « la grande allée de la capucinière » pour y établir un passage de « 8 toises » (18 mètres environ) de largeur faisant communiquer l'esplanade des Estaffets avec celle de la Porte du Pré qu'on désignera désormais plus souvent sous le nom d'esplanade du Grand Orme (6). Cette communication directe entre deux marchés aux bestiaux, joignant les deux routes de Caylus et de Montauban permettra d'éviter un long détour par le chemin, malaisé pour les charettes, qui contourne la Grésade au Nord. A l'appui de leur requête, et entre autres nombreux arguments, les officiers municipaux faisaient valoir que les acquéreurs du grand jardin des Capucins paieraient plus cher les lots mis en vente par « l'apas de se bâtir au bord d'une route très fréquentée ». Ainsi est envisagée, pour la première fois, la possibilité d'extension de notre ville hors de l'enceinte traditionnelle. Ainsi s'amorce la politique d'ouverture vers l'extérieur qui marquera l'urbanisme au cours du XIX^e siècle et qui verra « son épanouissement » dans le mitage actuel de notre val.

(3) Notre ville avait été tenue à l'écart de ces voies, notamment de la grande route royale Montauban - Millau (actuelle D 926).

(4) L'ancien boulo-drome occupait partiellement une branche de cette allée. L'autre branche perpendiculaire est incluse dans la place actuelle aménagée de 1822 à 1828 sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

(5) Actuelle Maison LESTRADE et garage BLATGER.

(6) Ce grand orme, un Sully sans doute, était déjà à cette époque en grand état de vétusté. On le soignait annuellement comme un vieillard malade en bouchant notamment « les gouttières » avec un mélange de brique pilée, terre glaise et poix ! Il était planté au milieu de la place actuelle des Tilleuls.

Mais les administrateurs de l'époque révolutionnaire ne négligent pas, pour autant, l'amélioration de la structure urbaine. Ils habitent tous dans la vieille ville et en connaissent bien les incommodités. Lorsque les Cordeliers sont vendus comme bien national en mars 1791, ils obtiennent que soit distrait le jardin au profit de la commune pour en faire l'actuelle place des Cordeliers cependant que la cour des Capucins sera aussi transformée, à l'automne 1792, en place de la République où sera planté un arbre de la Liberté. Ils demandent avec insistance, en ventôse an 3 (mars 94), pour « la salubrité, que le grand cimetière derrière la maison de l'hôpital lequel touche aux habitations des particuliers, fut transporté hors ville ». La lecture des délibérations du Corps Municipal et du Conseil Général de la commune montre bien ce souci, nouveau, d'améliorer les conditions de vie des citoyens encore très nombreux dans la vieille ville (2833, en mars 1793) et qui manifestent, plus vivement que jadis, leurs souhaits et leurs exigences que transmet, au pouvoir local, la Société Populaire.

C'est la société populaire dont le curé Lasausse est secrétaire (7) (ce qui en dit long sur son caractère « extrémiste ») qui pousse les officiers municipaux à prendre les décisions. C'est elle qui, le 1^{er} novembre 1793 (an 2) propose de nommer désormais notre ville « Libreval », attendu que « le nouveau nom est analogue à l'énergie républicaine dont les citoyens de l'endroit sont animés depuis le commencement de la Révolution (8)... l'ancien nom est inconvenant, superstitieux, ou du moins insignifiant ». C'est elle qui provoque la décision du 12 frimaire an 2 (2 décembre 1793) de numérotage des maisons. Chaque propriétaire devra « crépir sur un pied et demi en carré pour apposer le numéro avec le pinceau ou avec des caractères ». C'est elle qui dénonce les empiètements sur la voie publique consécutifs aux nombreuses réfections de façades et constructions entreprises dès 1793. La dépréciation des assignats et la loi du maximum, si elles ont aggravé la condition déjà misérable des plus pauvres, ont apporté aux bourgeois et aux propriétaires des moyens financiers nouveaux. D'où de nombreux travaux de « modernisation » des façades ; en particulier les élégantes arcades ogivales respectées jusque là vont être mutilées et remplacées par des ouvertures plus larges avec cet arc à trois centres si caractéristique de l'époque. Parfois, on reprend entièrement la façade : la maison Aliès, de la rue de la Pélisserie, représente le prototype du style fin XVIII^e et tout début du XIX^e.

(7) Lasausse, ancien prieur-curé du chapitre des Génovéfains, a prêté le serment civique et a été nommé curé de la paroisse.

(8) Il ne faut pas prendre à la lettre les innombrables protestations de loyauté aux institutions nouvelles. L'histoire de notre cité nous montre que, en tous temps, nos élus locaux ont été remarquablement conformistes et brûleront un jour ce qu'ils ont adoré la veille.

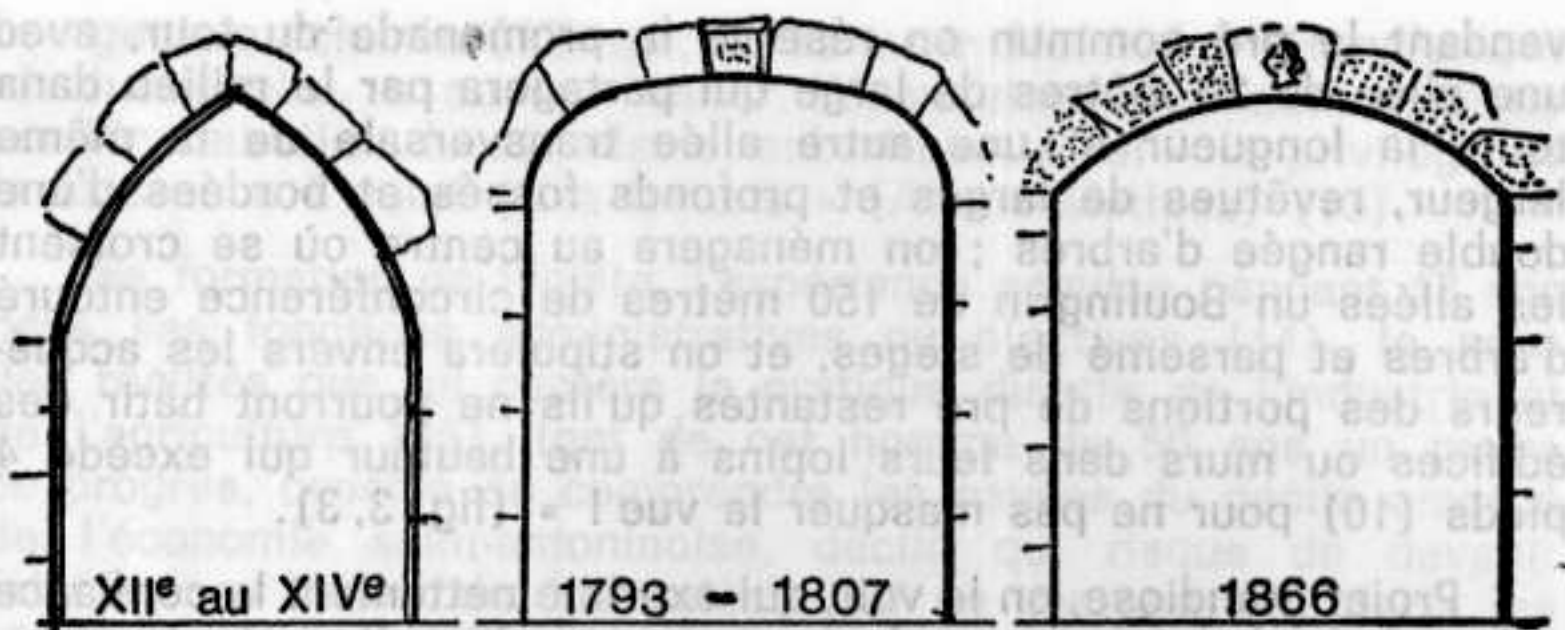


Fig. 4 — Divers types d'arcades.

Une initiative prise en l'an 3 (1795), si elle avait été menée à son terme aurait pu marquer de façon déterminante l'urbanisme à Saint-Antonin. C'est le lotissement du Pré Commun. Ce pré commun, comme son nom l'indique, était un terrain communal propriété de la ville depuis six siècles, exactement depuis l'an 1197, date à laquelle les consuls l'avaient acheté aux vicomtes appauvris. Depuis des siècles, il sert de pacage — lors la courte période du printemps pendant laquelle croit l'herbe « johanenca » coupée à la Saint-Jean par le fermier — aux pourceaux qu'élèvent les familles pauvres. Une allée ombragée le cerne complètement, la promenade du Tour du Pré (fig. 3, 2) dont le tracé subsiste intact le long du canal des Claustres, considérablement élargi, ailleurs, lors de la construction de la route de Caylus. Une loi de décembre 1791 a incité les communes à vendre ou affermer ou partager les biens communaux. Notre commune possède d'importants communaux sur le plateau d'Anglars et à Rodanèze et ce pré commun, aux portes de la ville, à la terre riche bien que lourde qui convient pour établir jardins et chènevières. On hésite pendant trois ans. On peut imaginer les pressions exercées par tous ceux qui ont les moyens afin que les officiers municipaux décident de le vendre par lots. Un partage est impossible ! Comment faire 5.600 lots ? La résistance des habitants pauvres qui n'ont d'autre terrain de pâture, pour leurs animaux, que ce pré, ne pèsera pas lourd. Le 20 ventôse an 3 (mars 1794), pour se donner facilement bonne conscience, on procède à un référendum duquel sont naturellement exclus les citoyens les plus pauvres. Sur 985 votants, 890 sont pour la vente, le reste pour le partage. L'affaire est entendue et le conseil général de la commune, le marchand Thomas Aliès étant maire, décide la vente des biens communaux à l'exception de la maison commune avec la tour de l'horloge, la halle des mesures et le poids public et la tour du Buoc (9). Il est stipulé « qu'en

(9) La tour du Buoc, prison de ville, occupait le fond de la place du Buoc, devant la maison Raynal.

vendant le pré commun on réserve la promenade du tour, avec une allée de 20 mètres de large qui partagera par le milieu dans toute la longueur et une autre allée transversale de la même largeur, revêtues de larges et profonds fossés et bordées d'une double rangée d'arbres ; on ménagera au centre où se croisent les allées un Boulingrin de 150 mètres de circonférence entouré d'arbres et parsemé de sièges, et on stipulera envers les acquéreurs des portions de pré restantes qu'ils ne pourront bâtir des édifices ou murs dans leurs lopins à une hauteur qui excède 4 pieds (10) pour ne pas masquer la vue ! » (fig. 3, 3).

Projet grandiose, on le voit, qui exprime nettement la confiance qu'ont les administrateurs de la commune dans l'avenir de notre ville. Dans l'immédiat, ces nobles allées du pré commun serviront aux manifestations les plus prestigieuses notamment celle qui sera organisée, après la chute de Robespierre, pour la célébration de la fête de la « Souveraineté du peuple ». Un autel de la Patrie sera, pour l'occasion, dressé au centre du Boulingrin. Jusqu'à la fin du Directoire, se répèteront ici, comme sur les autres esplanades et promenades, et sur ordre supérieur, d'innombrables fêtes civiques dont le compte-rendu obligatoire sera rédigé avec une touchante emphase.

La réaction thermidorienne a cependant rabaissé l'enthousiasme premier et le coup d'Etat du 18 brumaire sonnera le glas des illusions perdues. Quand s'ouvre le XIX^e siècle, on en est revenu à la sagesse et à la soumission totale au pouvoir central qui, pendant trois quarts de siècle, nommera le maire dont la personnalité déterminera l'évolution de la vie de la cité.

L'URBANISME AU XIX^e SIECLE

La constitution de l'an 8 rétablit, en l'aggravant, le centralisme d'ancien régime, avec la création des préfets et la nomination des municipalités, par le chef du pouvoir exécutif, dans les communes de plus de 5000 habitants. Le département de l'Aveyron, auquel nous appartenions alors (11), ne comptait que 4 villes entrant dans cette catégorie : Rodez, Villefranche, Millau et Saint-Antonin dont François POMIES est nommé maire par le premier consul, le 4 prairial an 8 (23 mai 1800).

Fils de Thomas Pomiès, ancien avocat au Parlement, avocat lui-même, François Pomiès est le représentant type de cette

(10) Un pied : 0,32 m.

(11) Le département de Tarn-et-Garonne ne sera créé qu'en 1808, à la grande satisfaction des Saint-antoninois.

bourgeoisie éclairée (12) qui, après avoir déclenché l'ébranlement révolutionnaire, a su en limiter l'épanouissement démocratique par l'instauration du césarisme, substituant ainsi « le privilège de la naissance à celui de la fortune » (Albert Mathiez) (13).

Sa formation de légiste, l'expérience acquise pendant 13 ans dans ses fonctions administratives ou électives (14), le sens des réalités que lui confère la pratique directe de l'industrie et de l'agriculture (15), font de cet homme de 50 ans un maire de progrès, capable de comprendre les causes du déclin amorcé de l'économie saint-antoninoise, déclin qui risque de devenir fatal en ce début du XIX^e siècle où se mettent en place les structures de la civilisation industrielle moderne.

La condition nécessaire (mais non suffisante comme le démontre Claude Harmelle dans son dernier livre) du progrès économique, est l'existence de voies de communication carrossables, indispensables aux échanges commerciaux. Or, en 1800, à l'exception de la route de Septfonds qui vient d'être achevée, le réseau des chemins qui convergent vers Saint-Antonin, est dans le même état qu'au Moyen-Age, époque où l'on voyageait à pied, ou à cheval, avec des mulets de bât. D'où l'urgente nécessité de moderniser ce réseau pour le rendre carrossable et tirer notre ville d'un isolement grave de conséquences.

La vitalité d'une ville se mesure aussi à l'importance de ses marchés et de ses foires. D'où la nécessité d'aménager des espaces et des places pour les échanges.

Enfin, une ville doit être attirante pour l'étranger, voyageur ou marchand, et « l'embellissement de la ville » devient une préoccupation constante qui conditionne tous les projets d'urbanisme.

C'est dans cette triple direction que s'exerce l'activité du maire Pomiès, au long de ses trente années d'administration municipale (16). Il est le maître d'œuvre, ou du moins l'initiateur, de tous les projets qui, au cours du XIX^e siècle, ont donné à notre ville le visage et la topographie qui restent encore aujourd'hui.

(12) La famille « POMIES » était « populaire ». A son baptême en 1750, François eut pour parrain François NONORGUES, domestique du grand-père maternel M. de BENEVENT et pour marraine, Marguerite JOANI, servante chez POMIES père.

(13) Le conseil municipal, nommé en l'an 9, comptait 3 avocats, 3 notaires, 2 médecins, 1 géomètre, 6 bourgeois propriétaires rentiers, 7 artisans ou marchands, 7 propriétaires cultivateurs.

(14) Il fut successivement maire, administrateur du département et député à la Législative.

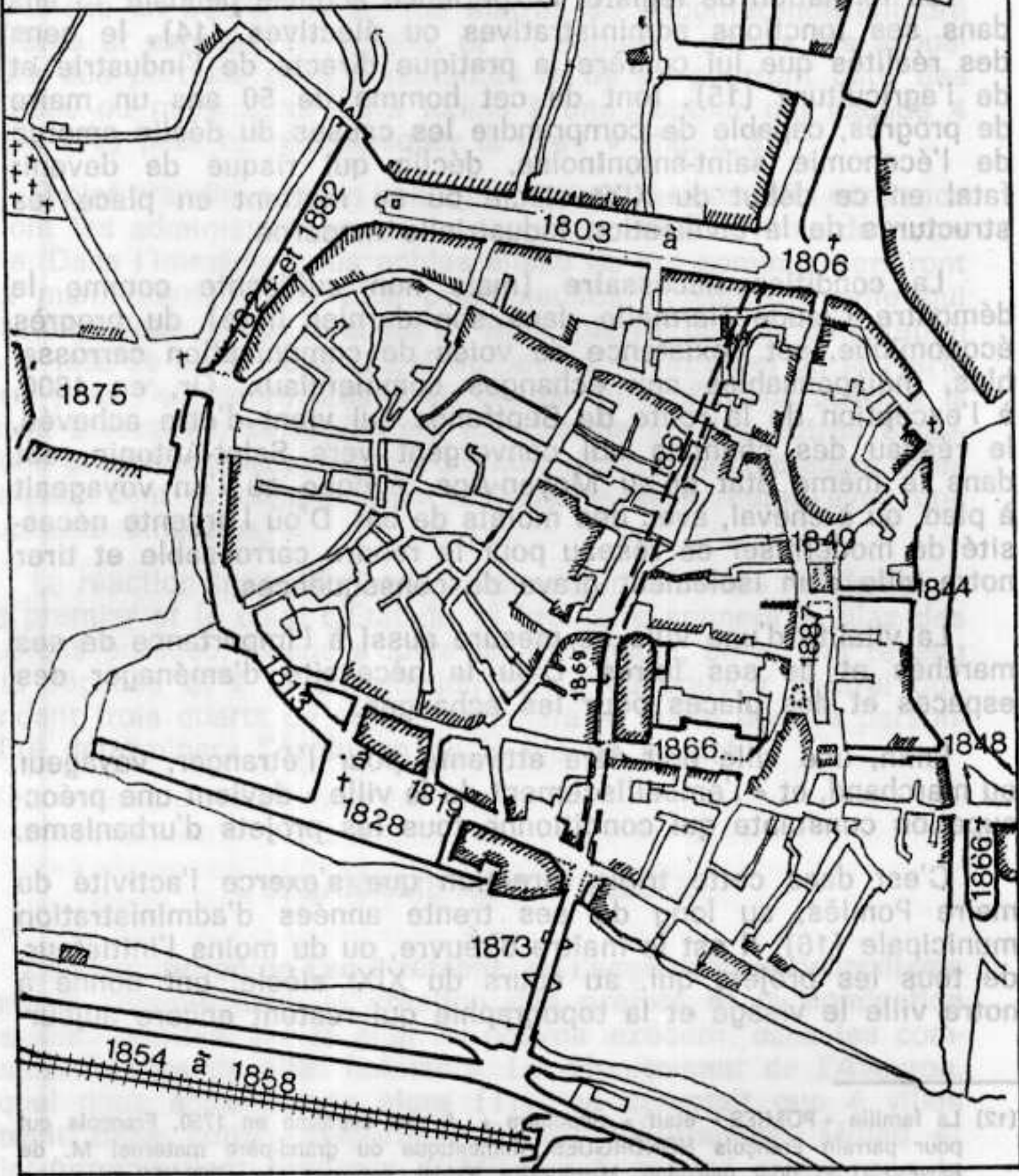
(15) Il possédait l'importante papèterie de Fontalès.

(16) En 1832, alors qu'il a 82 ans, il sera remplacé par le notaire BROMET mais siégera au Conseil jusqu'à sa mort en 1844. Longévité physique et administrative tout à fait exceptionnelle.

FIG. 5_ TRAVAUX D'URBANISME AU XIXe SIECLE

4.01.23

— réalisés , - - - projetés
 // constructions démolitions



d'hui les siens. Ses successeurs ne feront que donner suite aux projets élaborés, souvent avec réticence, et sous la pression constante des citoyens. Il est vrai que l'appauvrissement de la commune, les charges énormes qu'elle devra supporter avec la construction des églises et des chemins ruraux, rendront impossible toute opération importante d'urbanisme.

On peut suivre, avec les dates indiquées sur le plan de la figure 5 les étapes successives de « l'urbanisation ».

Dès 1803, on aménage l'ensemble des boulevards actuels, de la porte des Carmes à l'esplanade des Estaffets afin d'ouvrir une voie de circulation qui contourne la ville de l'Est à l'Ouest (une rocade avant la lettre) ainsi que des emplacements pour les marchés aux bestiaux : Vallon, Esplanade du Grand Orme, Esplanade des Estaffets. Pour l'embellissement de la ville, on crée la Promenade de la Porte du Pré aux Estaffets, long terre-plein surélevé bordé de deux voies de circulation sur lequel seront disposés « 14 sièges en pierre » et une fontaine. Le décompte final des travaux, établi en 1806, fait ressortir 1857 journées de travail pour aplanir, transporter la terre, faire les trous et planter 167 ormeaux et 6 tilleuls. Chantier considérable qui entre autres bienfaits, aura fourni du travail à la « classe laborieuse » durement éprouvée.

Dès cette époque aussi, le maire Pomiès use de son autorité auprès du Préfet pour obtenir la continuation de la route de Cahors à Albi, en projet depuis 50 ans, qui doit traverser Saint-Antonin en empruntant le pont d'Aveyron et rétablir ce courant d'échanges entre Quercy et Languedoc qui fit, au Moyen-Age, la prospérité de la ville. Quand les armées napoléoniennes occuperont l'Espagne, en 1808, on demandera à nouveau que soit achevée cette route de « Paris à Perpignan » (sic) qui devient chaque jour plus nécessaire au service public pour le transport des équipages, des troupes et des convois militaires ». Le pouvoir central est plus sensible à cet argument stratégique et on ouvre le chantier de la côte de Sainte-Sabine. Alors se pose le problème de la « traverse de Saint-Antonin par cette nouvelle route N° 5 de Cahors à Alby ». Qu'on imagine la difficulté pour une charrette de quelque importance, de joindre le pont de la Condamine au pont d'Aveyron en suivant la rue de l'Hôpital jusqu'au bout de la rue de l'Eglise pour tourner à angle droit dans l'étroite rue du Pont.

Un nouveau tracé s'impose donc, du pont du Réduit (17) jusqu'au pont d'Aveyron, tracé défini dès 1814 par le service des Ponts et Chaussées. Ainsi sera créé l'actuel boulevard des Thermes. L'ancien cimetière (actuelle place des Moines) sera enfin « tiré hors de ville ». L'ouverture de cette voie entraînera la démolition de trois maisons et « l'alignement de quatre autres dont la maison Pouzergues qui prendra alors sa curieuse forme de proue de bateau. Les travaux sont terminés en 1819 à la satisfaction générale.

(17) Le Réduit était une tour, appelée forteresse, établie lors des guerres de religion où se tenait le gouverneur militaire. C'est par abus de langage que l'on prononce aujourd'hui, Rédic ! Les substructions de cette « forteresse » ont été démolies pour donner accès à la Maison de Retraite.

La ville ainsi ouverte au Sud, on peut l'ouvrir sans désen-
parer au Nord et on décide, la même année, la construction de la
nouvelle route de Caylus, « Route N° 19 ». On débatta longtemps
son tracé aux abords de la ville pour lequel on presse l'adminis-
tration de choisir la grande allée du Pré Commun « malgré le
coût du remblai nécessaire... Ce nouveau projet donne au chemin
une direction en droite ligne et formera une allée de 530 m. de
longueur sur un même plan et contribuera à la facilité des passages
et à l'embellissement de la ville... ». Le préfet rejette cette propo-
sition à moins que la ville n'en assume tous les frais. On en revient
donc au premier projet qui utilise une branche élargie de la véné-
rable Promenade du Tour du Pré (c'est le tracé actuel). S'impose
alors la liaison de cette nouvelle route avec la route N° 5 qui ne
peut encore se faire que par le pont des Estaffets. L'administration
propose « une traverse de la ville » le long de la rive gauche de
la Bonnette occupée par des maisons aux abords du pont de la
Condamine. Un plan d'alignement est établi et le quai actuel
des Estaffets est créé (1824).

La ville est désormais ceinturée d'un boulevard sur les trois
quarts de son pourtour et, année après année, seront mises en
chantier les routes de Laguépie, de Verfeil et de Montricoux.
Dès le milieu du XIX^e siècle sera ainsi modernisée l'étoile des
chemins dont notre ville est restée le centre.

Ces grands travaux ont surtout « embelli » et avantagé la
périphérie. La plupart, sinon la totalité, des bourgeois, des mar-
chands et des riches artisans habitent encore l'intérieur de la
vieille ville (le maire, Pomiès, habite une vaste et belle demeure
avec jardin au bas de la rue Cayssac qui sera démolie en 1862
pour créer la rue qui longe l'église). Il est évident qu'ils souhaitent
voir leur propre quartier bénéficier du même traitement. Un plan
général d'alignement, à l'initiative du Préfet, est dressé par le
géomètre local, Dupin Saint-André, qui vient d'achever le nouveau
cadastre. Las ! le projet d'urbanisme qui en découle est irréali-
sable « attendu que la ville de St-Antonin, ville trez ancienne, dont
les rues sont extrêmement étroites et trez irrégulières n'est point
et ne peut jamais être susceptible d'éprouver les avantages d'un
Plan d'alignement sans faire des démolitions considérables que
les neuf dixièmes des habitants seraient hors d'état de recons-
truire ».

Faute de pouvoir réaliser un plan général de rénovation,
on s'efforcera d'agrandir les places existantes, ou d'en créer de
nouvelles. Dès 1820, Pomiès propose de « former une place dans
le milieu de laquelle serait l'hôtel de la Mairie qui ne serait plus
masqué par les murs qui l'entourent... Ces murs abattus, les rues

(18) Nous ne possédons aucun document relatif à ce plan.

adjacentes augmenteront la grandeur de la place... tous les établissements publics se trouveront réunis dans un point central... On placerait le poids public dans l'ancienne orangerie et les salles basses deviendraient des halles pour les marchés (19).. ». Le conseil approuve le projet qui exige l'acquisition du parterre de l'ancien couvent des Génovéfains, ancien bien national propriété de la Caisse d'amortissement. Le maire offre de l'acquérir à son compte, « pour réserver les droits de la commune » et de le céder, en temps utile, au prix coûtant. Le temps passe. En 1824, Pomiès qui, entre temps, a acheté le parterre, renouvelle sa proposition. On remercie et on remet à plus tard. C'est seulement en 1840 que la commune achètera le parterre pour servir de jardin aux frères des Ecoles chrétiennes nouvellement installés en exécution des clauses du legs Perret (20).

L'aménagement de la place des Acacias (Place des Moines) sur l'emplacement de l'ancien cimetière ne soulève aucune difficulté. De 1822 à 1828, on en régularise le contour par échanges amiables, le sol en pente est nivelé, on plante des acacias créant ainsi ce qui reste aujourd'hui le balcon de la ville sur l'Aveyron et le Roc d'Anglars.

Depuis des années, et bien avant la Révolution, les riverains de la place de l'Horloge (devant le musée) souhaitent son agrandissement pour « avoir un local commode où pussent se concentrer toutes les affaires ». Mais l'acquisition et la démolition de tout un pâté de maison est indispensable. Pomiès s'y emploie à partir de 1830 et espère pouvoir bientôt acquérir la maison de Thomas Aliès, vieux marchand célibataire qui a dépassé 80 ans (21). Las ! en 1832, il est destitué par Louis-Philippe et remplacé par le notaire Bromet (il est vrai qu'il a atteint 82 ans). Aussitôt les riverains de la place, incertains de l'avenir du projet, adressent une pétition(22) dont les 56 signataires s'affirment « convaincus Messieurs que vous serez jaloux de signaler votre avènement au Conseil Municipal par un acte de munificence publique... l'agrandissement de notre place étant d'une utilité publique... procurerait dans la saison rigoureuse du travail à la classe pauvre ». Ils en profitent pour rendre hommage, malicieusement, au maire destitué et regretté : « désireux de rappeler à nos neveux le souvenir d'un Magistrat recommandable par ses opinions politiques et ses

(19) Curieusement, cette idée a été reprise par le docteur CONSTANS qui, à l'Assemblée du 22 Août 1982 déclarait son intention d'établir le marché du dimanche sur cette place.

(20) Par testament, PERRET acquéreur de biens nationaux, lègue à la commune de St-Antonin, l'abbaye de Beaulieu. POMIES fait accepter ce legs qui impose la création et l'entretien d'une école des frères des Ecoles chrétiennes de 3 classes.

(21) C'est dans la cave de cette maison que, d'après la légende, étaient cachées 2 cloches d'argent (voir Bulletin 1974).

(22) La pétition était, alors, pratique courante parfaitement acceptée.

vertus privées, elle portera le nom de Place Pomiès... ». Le rédacteur de la pétition chiffre le coût du projet y compris la construction d'une halle pour les marchands d'étoffe (23), annonce la participation des signataires sous forme d'une souscription (en argent ou en travail) comme il était de règle, autrefois, pour tous les travaux d'intérêt public.

Le maire, Bromet, notaire, et son conseil confient l'étude du projet à une commission chargée de trouver un moyen de financement en ce qui concerne la participation communale. Ce n'est qu'en 1838 que la décision est prise : on vendra les allées du Pré Commun ! Et voilà comment a été irrémédiablement compromise l'extension de la ville qu'avaient implicitement envisagée les administrateurs de l'époque révolutionnaire. On peut rêver à ce qu'aurait pu devenir notre ville sans cette erreur irréparable.

La démolition des 5 maisons, le nivellement de l'espace libéré seront achevés en 1840. La halle est inaugurée en 1841 et sa construction aura été la première manifestation du capitalisme moderne dans notre commune. Les particuliers avaient constitué une société par actions : 60 actions de 200 F remboursables en 30 ans à raison de 2 par année, et sans intérêts ! Le Conseil Municipal acceptera enfin, en 1844, d'assurer ce remboursement en contrepartie de la perception des droits de place. En 1845, la rue du Vallon est percée toujours à l'initiative des habitants. En 1887, la démolition de la maison Fonsagrives, en équerre par rapport à la maison actuelle Bonetti, permettra en réunissant la place de la Halle à celle du Buoc, d'ouvrir cette large trouée devenue, dès ce moment, le centre vivant de la ville dont a bénéficié, jusqu'à ce jour, le quartier haut. Ce sera la dernière réalisation réussie, en matière d'urbanisation à Saint-Antonin.

Rien d'important ne sera plus entrepris jusqu'en 1914 sinon le dégagement de la place de la mairie en 1866, et l'agrandissement de la place du Mazel-Vielh en 1908. L'intérêt des particuliers et des édiles, à partir de 1850, se porte en d'autres lieux ou sur d'autres entreprises.

On voit, en effet, dès le début du second empire, se construire les maisons qui bordent la promenade du côté Nord et se transformer les façades du côté Sud et chacun, aujourd'hui, peut estimer les caractères de style XIX^e mis à la mode ici par l'architecture de l'Hôpital majeur reconstruit en 1833 (24). Ce sont d'imposantes baies rectangulaires avec des fenêtres à grands carreaux et souvent des persiennes, des encadrements de porte

(23) Il y avait déjà la Halle aux Grains, à l'emplacement du Jardin du musée. Cette salle sera démolie en 1846 pour la restauration de l'Ancien Hôtel de Ville, reconstruite en 1866, redémolie en 1926.

(24) Grâce à la générosité du curé JOANY. Il sera agrandi en 1890.

en pierre bouchardée avec linteau en plein ceintre ou à fronton mouluré, des ouvertures de boutiques ou de remises avec un arc de grand rayon dont la liaison avec les jambages est mal venue. Tout cela est raide et prétentieux.

Les maisons bourgeoises de la vieille ville se mettent au goût du jour. On saccage alors la plupart des arcades médiévales. On détruit la belle ordonnance de certaines façades avec des balcons prétentieux laids comme des verrues. On veut paraître et on se pique d'art en faisant tailler par les sculpteurs de l'église en construction une figure sans expression à la clé de quelques arceaux. Dans les bas quartiers où vit une population très pauvre (25), dont les conditions de vie ne cesseront d'empirer jusqu'en 1914, la lèpre et la ruine affectent les maisons mal entretenues et peu à peu désertées. La saleté et l'insalubrité gagnent la ville qui progressivement prend les apparences d'un village campagnard. Une menace de « choléra » (26) en 1884 inquiète la municipalité qui se sent impuissante à lutter contre l'insalubrité « due à la construction très ancienne de la ville, aux maisons dépourvues de fosse d'aisance et... enfin aux habitudes anciennes des habitants ». Il faudrait donner de l'air, de la lumière et une tentative sera faite en 1866, à l'occasion de la mise à l'étude de l'élargissement du pont, d'ouvrir une large voie de 10 mètres à travers la ville. Projet avorté, faute d'argent : il en reste la rue qui longe l'église à l'ouest. L'affaire est maintenant entendue. La municipalité va borner ses ambitions à améliorer, à rendre plus salubre ce qui existe et, dès 1964, le nouveau maire Leon Pagès, un notaire, se préoccupe d'augmenter le nombre de réverbères, de paver toutes les rues, de macadamiser les grandes artères, de construire des lavoirs, un nouvel abattoir, d'organiser la lutte contre les fréquents incendies en équipant le corps des sapeurs-pompiers, enfin et surtout en faisant étudier divers projets d'adduction d'eau (captage de la Courgue, collecte des eaux de Rodanèze, pompage dans l'Aveyron à Gélis pour en revenir à Bouteilhou). C'est en 1901 que l'eau de Bouteilhou coule aux 5 bornes fontaines installées en ville.

L'URBANISME AU XX^e SIECLE

Pour tenter de sauver l'économie déclinante d'une cité où périssent filatures, tissages, tanneries, papeteries, clouteries et commerces, on tentera l'aventure du tourisme thermal qu'a remis à la mode le Second Empire et c'est l'adduction de l'eau de Salet, réalisation de prestige de la municipalité Capin (1911-1915) dont

(25) Voir « Le Récupéré » par Jean Manié.

(26) Plus vraisemblablement de typhoïde.

il nous reste encore les témoins défraîchis : le curieux établissement thermal, discrètement prétentieux, la pompeuse balustrade de la Promenade des Moines dont la pierre blanche n'a pas résisté aux inondations et, surtout, cet escalier monumental ouvrant ses bras comme une invite, face à la gare « dont la solitude, opposée en vis à vis à la ville... a renforcé le caractère spectaculaire et théâtral de l'espace ainsi créé (27).

C'est bien un décor, en effet, qui cache mal aux yeux des curistes et des voyageurs la triste réalité de quartiers sordides et désolés. Quand se déclenche la guerre de 14-18, le mouvement d'exode est déjà bien amorcé qui voit notables et bourgeois « faire construire » sur les boulevards, sur les avenues et abandonner la vieille ville que le maire, lui-même, désormais n'habitera plus.

Au lendemain de la grande guerre, les municipalités seront impuissantes à combattre le dépérissement économique qui s'accompagne de l'appauvrissement humain : le mouvement d'émigration s'amplifie et avec lui la désolation et l'insalubrité de l'habitat urbain. La municipalité Bénét, élue en 1925 (28) croit pouvoir apporter un remède. En février 1927, le premier adjoint, Eloi Rodolausse, industriel pragmatique et réaliste, présente un plan « en vue de la création de nouvelles rues nécessaires à l'agrandissement de la ville de Saint-Antonin. La construction de quelques maisons sur un point de cette section (29) donne à ce projet un caractère d'urgence ». C'est là une orientation nouvelle en matière d'urbanisme. En clair cela signifie qu'on ne peut rien faire pour le vieux Saint-Antonin...

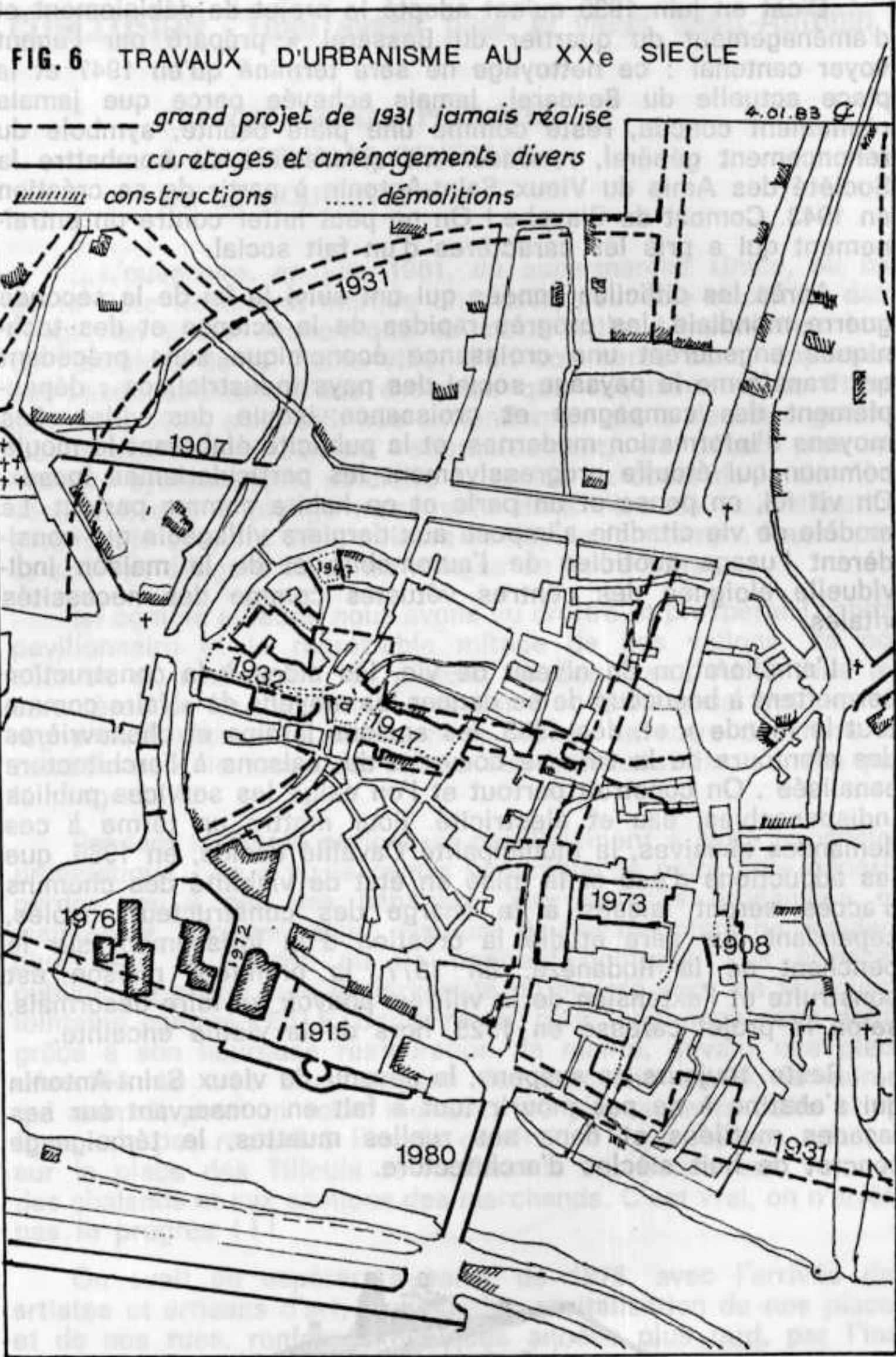
Les inondations de 1927 et surtout de 1930 causent des ravages considérables dans les bas quartiers : le vieux Saint-Antonin se rappelle à l'attention des édiles. L'administration presse la municipalité d'élaborer un programme d'ensemble de rénovation, d'assainissement et de protection contre les inondations. Des crédits sont disponibles provenant des aides de l'Etat et des dons (notamment des départements de la Moselle et des Ardennes).

Le 4 Octobre 1931 est approuvé le projet établi par le géomètre bordelais Duprat. C'est un projet ambitieux, rationnel et complet qui délimite les zones d'habitat, de loisirs, artisanales, dans un ensemble soutenu par un réseau cohérent de voies de circulation (fig. 6). L'ampleur des travaux envisagés, des expropriations à faire, des aménagements divers en regard des faibles ressources de la commune explique son abandon.

(27) Claude Harmelle : *Les Piqués de l'Aigle* (p. 174).

(28) Elue en bloc contre la municipalité sortante de Paul CAPIN, en place depuis vingt cinq ans.

(29) Il s'agit du Pré commun où, déjà, se sont construites de nouvelles maisons, un peu au hasard.



Alors on emploiera les crédits disponibles aux réparations indispensables (Promenade des Moines, quai de l'Aveyron), à des curetages et à la construction... d'une salle des fêtes !

C'est en juin 1933 qu'est adopté le projet de déblaiement et d'aménagement du quartier du Bessarel » préparé par l'agent voyer cantonal : ce nettoyage ne sera terminé qu'en 1947 et la place actuelle du Bessarel, jamais achevée parce que jamais réellement conçue, reste comme une plaie béante, symbole du renoncement général, renoncement qu'essaiera de combattre la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin à partir de sa création en 1943. Combat de Sisyphe ! On ne peut lutter contre un entraînement qui a pris les caractères d'un fait social.

Après les difficiles années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, les progrès rapides de la science et des techniques engendrent une croissance économique sans précédent qui transforme le paysage social des pays industrialisés : dépeuplement des campagnes et croissance inouïe des villes. Les moyens d'information modernes, et la publicité élaborent le moule commun qui étouffe progressivement les particularismes locaux. On vit ici, on pense et on parle et on habite comme partout. Le modèle de vie citadine s'impose aux derniers villageois qui considèrent l'usage quotidien de l'automobile et de la maison individuelle éloignée des centres vétustes comme des nécessités vitales.

L'amélioration du niveau de vie, les aides à la construction permettent à beaucoup de se donner les moyens de « faire comme tout le monde » et, dès 1953, les anciens jardins et chenevrières des alentours de la ville se couvrent de maisons à l'architecture banalisée . On construit partout et l'on exige les services publics indispensables, eau et électricité. Pour mettre un terme à ces demandes abusives, la municipalité Cavallé décide, en 1966, que les adductions d'eau et la mise en état de viabilité des chemins d'accès seront laissés à la charge des constructeurs isolés, cependant que sera étudié la création d'un lotissement sur le penchant de la Rodanèze. En 1977, la première maison est construite et l'extension de la ville va pouvoir se faire désormais, selon le projet caressé en 1925, hors de la vieille enceinte.

Reste, toujours en suspens, le devenir du vieux Saint-Antonin qui s'obstine à ne pas mourir tout à fait en conservant sur ses façades mutilées et dans ses ruelles muettes, le témoignage concret de huit siècles d'architecture.

